

LE TRAITEMENT PAR

RUXOLITINIB

(Jakavi®)



INSTITUT
DE CANCÉROLOGIE
ARSÈNE BURNY

CHU
de Liège



Édito

Bonjour,

Cette brochure informative concerne le traitement par Ruxolitinib (Jakavi®) que votre hématalogue vous a prescrit et vous est destinée spécifiquement.

Pour tout renseignement supplémentaire concernant votre traitement, votre hématalogue et votre infirmière de liaison se tiennent à votre disposition. Vous trouverez leurs coordonnées dans votre carnet de liaison.

Le pharmacien hospitalier peut également répondre à vos questions au 04/323 33 01 ou par e-mail à l'adresse prodec.pharma@chuliege.be.

**Le Conseil de Gouvernance de
l'Institut de Cancérologie Arsène Burny**

Table des matières

1. Pourquoi m'a-t-on prescrit ce traitement?	4
2. Comment se déroule le traitement?	4
3. Comment dois-je utiliser ce médicament?	5
4. Que faire en cas d'oubli, de vomissements ou de surdosage?	6
5. Quels sont les effets secondaires les plus fréquents et comment les gérer?	7
6. Quelles sont les précautions à prendre quand on suit un traitement oncologique?	12





1. Pourquoi m'a-t-on prescrit ce traitement ?

Le Ruxolitinib (Jakavi®) est utilisé dans le traitement de certains types de cancer du sang, notamment le syndrome myéloprolifératif.



2. Comment se déroule le traitement ?

Le Ruxolitinib se présente sous la forme de comprimés à prendre tous les jours, de manière continue. Chaque comprimé contient 5 mg, 10 mg, 15 mg ou 20 mg de Ruxolitinib en fonction du dosage prescrit. La dose et la durée totale du traitement dépendent de son efficacité et de la manière dont vous le tolérez.



3. Comment dois-je utiliser ce médicament ?

Le Ruxolitinib vous est délivré par la pharmacie de l'hôpital qui se situe au niveau -4, à la **ROUTE 1068**.

- Prenez le Ruxolitinib **2x/jour par la bouche** avec un grand verre d'eau ;
- Essayez de prendre le Ruxolitinib tous les jours **à la même heure** environ et **de la même façon** (au cours ou en dehors des repas) au moment le plus adéquat dans la journée afin de ne pas l'oublier ;
- Ne pas mâcher, ni couper, ni écraser, ni dissoudre les comprimés dans du liquide ;
- Conservez le Ruxolitinib à température ambiante ($\leq 25^{\circ}\text{C}$), à l'abri de la lumière, de l'humidité et **hors de portée des enfants** ;
- Ne mettez pas les comprimés dans un pilulier (conservation dans l'emballage d'origine) ;
- N'arrêtez ou ne modifiez jamais le rythme de prise de votre traitement sans l'avis de votre hématologue (risque de réactions sévères en cas d'arrêt brutal) ;
- Ne jetez pas les conditionnements entamés à la poubelle. Merci de les rapporter à la pharmacie de l'hôpital (suivre la ROUTE 1068).

4. Que faire en cas d'oubli, de vomissements ou de surdosage ?

Si vous avez oublié de prendre votre Ruxolitinib

Ne prenez pas une nouvelle dose et ne doublez pas la dose suivante.

La dose suivante sera prise à l'heure habituelle.

Informez votre hématologue lors de consultation suivante.

Si vous avez oublié **plusieurs doses**, prévenez votre infirmière de liaison ou votre hématologue **rapidement**.

Si vous avez vomi après avoir pris votre Ruxolitinib

Ne prenez pas une nouvelle dose et ne doublez pas la dose suivante.

La dose suivante sera prise à l'heure habituelle.

Informez votre hématologue lors de la consultation suivante.

Si vous avez vomi **plusieurs doses**, prévenez votre infirmière de liaison ou votre hématologue **rapidement**.

Si vous avez pris plus de Ruxolitinib que vous n'auriez dû

Contactez **immédiatement** votre hématologue ou votre infirmière de liaison.



5. Quels sont les effets secondaires les plus fréquents et comment les gérer ?



Hypertension artérielle

Instaurez une alimentation à faible teneur en sel et vérifiez régulièrement votre tension. Parlez-en à votre hématologue lors de votre prochaine visite.



Maux de tête, Vertige

Vous pouvez prendre du Paracétamol (selon les indications transmises par votre hématologue), après avoir vérifié votre température, pour exclure la possibilité d'une infection. Si les maux de tête persistent ou sont très gênants, contactez votre infirmière de liaison ou votre hématologue durant les heures de bureau. **Soyez prudent en cas de conduite automobile ou d'utilisation de machines.**



Constipation

Il est recommandé de consommer des aliments riches en fibres (pain complet, fruits frais...) à intervalles réguliers, de boire au moins 1,5-2L d'eau par jour et d'avoir une activité physique régulière (promenade active, vélo...). Eviter les aliments qui ralentissent le transit intestinal (carottes, bananes, chocolat...).

Ne prenez pas de laxatif avant d'en avoir discuté avec votre hématologue.

Vous trouverez de nombreux conseils dans la brochure « **Comment gérer la constipation** » disponible dans votre carnet de liaison.



Saignements (y compris hématomes spontanés, petits points mauves sur la peau, selles noires)

Contactez rapidement votre infirmière de liaison ou votre hématologue durant les heures de bureau ou le service des urgences en dehors de ces heures.



Risque d'infection

(Fièvre, frissons, toux,...)

Limitez au maximum vos contacts avec des personnes malades et avec la foule et pensez à vous laver les mains régulièrement.

Prenez votre température si vous ressentez un symptôme grippal (courbature, frissons, toux...).

En cas de température $\geq 38^{\circ}\text{C}$, contactez votre hématologue ou votre infirmière de liaison durant les heures de bureau pour éventuellement débiter un antibiotique.

Présentez-vous aux urgences si votre température est supérieure à 38°C à 2 reprises à 2h d'intervalle OU si votre température est supérieure à 38°C avec la présence de frissons OU si votre température est supérieure à $38,3^{\circ}\text{C}$.



Augmentation du taux de cholestérol

Réduisez votre apport global de graisses, notamment les acides gras saturés (comme le beurre, le fromage, la crème fraîche, les charcuteries et les viandes grasses). Privilégiez les acides gras insaturés, présents notamment dans les poissons gras, les huiles végétales et les oléagineux. Mangez des aliments riches en fibres et en antioxydants (fruits, légumes...). Pratiquez une activité physique régulière et adaptée.



Risque d'apparition d'une lésion sur la peau (cancer cutané)

Il est recommandé d'inspecter votre peau pendant et après le traitement par ruxolitinib.

En cas d'apparition d'une lésion sur la peau, contactez rapidement votre hématologue qui vous indiquera si vous devez être vu par un dermatologue.

IMPORTANT

La liste d'effets secondaires n'est pas exhaustive. En cas d'apparition d'un **effet secondaire « urgent »** (douleur à la poitrine, difficultés à respirer,...) **présentez-vous directement aux Urgences.**

Votre **médecin traitant** peut également vous guider dans la gestion des effets secondaires liés à votre traitement.

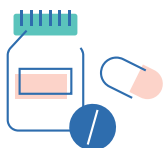
Les effets secondaires varient fortement d'un patient à un autre. Ne vous laissez donc pas influencer par l'expérience d'autres personnes.

L'intensité des effets secondaires n'est pas liée à l'efficacité du traitement. Ce n'est pas parce que vous avez beaucoup d'effets secondaires que votre traitement est plus efficace et, inversement, ce n'est pas parce que vous n'avez pas d'effets secondaires que votre traitement n'est pas efficace. Certains effets secondaires peuvent également être liés à la maladie elle-même et pas nécessairement au traitement.

Prenez les médicaments prescrits par votre hématologue contre les effets secondaires **en respectant strictement les doses prescrites.**

L'équipe médicale se tient à votre disposition en cas de besoin et des fiches informatives avec des **conseils diététiques et d'hygiène de vie** pour vous aider à gérer ces effets secondaires sont disponibles dans le carnet de liaison ou auprès de l'équipe médicale.

6. Quelles sont les précautions à prendre quand on suit un traitement oncologique ?



Le Ruxolitinib peut interagir avec d'autres médicaments ou produits. Cela peut entraîner une modification de l'efficacité et/ou de la tolérance du Ruxolitinib ou des autres produits.

Il vous est dès lors demandé de :

- Communiquer la liste complète de vos médicaments à votre hématologue et de ne pas débuter de nouveaux traitements/produits sans avis médical (médicaments sur prescription ou non, y compris les sprays, les crèmes, les compléments alimentaires et les préparations à base de plantes).
- Informer tous les professionnels de la santé que vous rencontrerez que vous prenez du Ruxolitinib.



Le traitement fragilise votre peau qui peut devenir **plus sensible aux coups de soleil.**

Il est dès lors recommandé d'éviter les expositions prolongées au soleil et d'utiliser une protection solaire avec un indice 50+ en cas d'exposition.

Il est également recommandé de voir un dermatologue 1x/an.

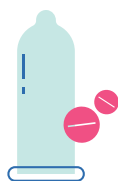
Le traitement que vous recevez est éliminé de manière naturelle, comme tout autre médicament que vous pourriez prendre. Il est éliminé durant le traitement et jusqu'à 7 jours après la prise.

Il est donc recommandé de :



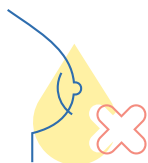
- Vous laver régulièrement les mains à l'eau et au savon, notamment après chaque passage aux toilettes et après la manipulation des comprimés ;

- De tirer la chasse 2x après avoir fermé le couvercle.



Que vous soyez une femme ou un homme, si vous êtes en âge d'avoir des enfants, il est important que vous utilisiez un moyen de **contraception efficace** (préservatifs en plus d'une autre méthode) pendant toute la durée du traitement. En effet, le traitement pourrait être nocif pour votre enfant à naître.

Si malgré toutes les précautions vous (ou votre partenaire) tombez enceinte durant l'utilisation de ce médicament, avertissez immédiatement votre hématologue.



Si vous êtes jeune maman et que vous allaitez, il est important **d'interrompre cet allaitement** pour la sécurité de votre nourrisson.



Cette fiche n'est pas exhaustive.

Pour une information plus complète sur le médicament et ses effets indésirables, vous pouvez vous référer à la notice du médicament disponible sur le site web suivant :

<https://www.cbip.be>



Institut de Cancérologie Arsène Burny – CHU de Liège

Editeur responsable :
CHU de Liège - Avenue de l'Hôpital, 1 - 4000 Liège
Juin 2024